

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 36 Art de la sage-femme 5: décider des stratégies d'intervention et accompagnement postnatal

Code	PAMI3B36SF	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Fabienne GRAUWELS (fabienne.grauwels@helha.be) Caroline MEDINA (caroline.medina@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE se situe en situation intermédiaire quant aux familles de situations des soins pré et postnataux.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 1. Participer au développement de ses apprentissages
 - 1.2 2. Contribuer au compagnonnage par les pairs
 - 1.3 3. Développer son identité professionnelle
- Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
 - 2.1 1. Respecter la législation, les réglementations, la déontologie propre à sa formation et à l'exercice de la profession
 - 2.2 2. Pratiquer une démarche éthique
- Compétence 3 **Participer à la gestion humaine, matérielle et administrative**
 - 3.1 1. Planifier son travail en tenant compte des situations et des impératifs organisationnels
 - 3.2 2. Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
 - 3.3 3. Participer à la démarche qualité
- Compétence 4 **Réaliser une démarche clinique globale (diagnostic et de stratégies d'interventions et d'accompagnement) en période préconceptionnelle, pré, per et post natale.**
 - 4.1 1. Rechercher les informations à partir des sources de données
 - 4.2 2. Poser et/ou participer à l'élaboration du (des) diagnostic(s)
 - 4.3 3. Décider des stratégies d'interventions et d'accompagnement à mettre en place en lien avec le(s) diagnostic(s) posé(s) (et/ou) à confirmer
 - 4.4 4. Evaluer et réajuster les stratégies d'intervention et d'accompagnement
- Compétence 6 **Réaliser une démarche de promotion et d'éducation pour la santé individuelle et collective**
 - 6.1 1. Identifier les besoins, les ressources et les représentations du public cible
 - 6.2 2. Concevoir des stratégies pédagogiques et psycho-affectives
 - 6.3 3. Mettre en œuvre les interventions
 - 6.4 4. Evaluer et réajuster le processus et/ou stratégies mises en œuvre durant et après l'intervention
- Compétence 7 **Assurer une communication professionnelle envers les bénéficiaires et l'entourage professionnel**
 - 7.1 1. Transmettre oralement et/ou par écrit les données

7.2 2. Utiliser les techniques de communication adaptées au contexte rencontré

7.3 3. Développer la relation d'aide

Compétence 8 **Conceptualiser un processus de recherche scientifique dans le domaine d'expertise des sages-femmes**

8.1 1. Développer une réflexion sur sa pratique en vue de l'améliorer sur base des données probantes

8.2 2. Fonder sa pratique sur les données probantes

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant sera capable de détecter toutes anomalies du PP et d'en assurer seule ou en collaboration leur PEC si nécessaire.

L'étudiant sera capable d'argumenter la place de la sage-femme dans les soins de santé primaire.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : PAMI2B23SF, PAMI2B25SF

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAMI3B36SFA	Pathologies du post-partum	12 h / 1 C
PAMI3B36SFB	Raisonnement clinique associé au post-partum pathologique	12 h / 1 C
PAMI3B36SFC	Soins de santé primaire (y compris en extrahospitalier)	12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAMI3B36SFA	Pathologies du post-partum	10
PAMI3B36SFB	Raisonnement clinique associé au post-partum pathologique	10
PAMI3B36SFC	Soins de santé primaire (y compris en extrahospitalier)	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement non intégrée, les activités d'apprentissage sont associées à un nombre de crédits. Les notes des différentes activités sont prises en compte et font l'objet d'une moyenne géométrique pondérée pour la validation de l'UE. La validation de l'UE fait l'objet également d'une concertation collégiale où sont présents les responsables des activités d'apprentissage. La note est reportée et analysée lors des délibérations par le jury.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pathologies du post-partum			
Code	15_PAMI3B36SFA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Fabienne GRAUWELS (fabienne.grauwels@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les problématiques du PP sont nombreuses et complexes parce qu'elles touchent à tous les domaines de la santé de la femme, de la mère et de son enfant.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera capable de déceler toutes anomalies du PP et sera capable d'en assumer seul ou en collaboration si nécessaire leur PEC.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Complications hémorragiques du PP
Complications infectieuses du pp
Complications de l'AM
Complications thrombo-emboliques du PP
Troubles psychiques du PP
Autres complications: anémie, troubles sphinctériens, ...
Cas particuliers de contraception

Démarches d'apprentissage

Cours magistraux participatifs

Dispositifs d'aide à la réussite

cas clinique

Sources et références

néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

4. Modalités d'évaluation

Principe

examen écrit intégré entre les activités d'apprentissage A et B

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Raisonnement clinique associé au post-partum pathologique			
Code	15_PAMI3B36SFB	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Fabienne GRAUWELS (fabienne.grauwels@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Raisonnement clinique en situation terminale de post partum

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera capable de faire preuve de réflexivité lors de la prise en charge d'une unité mère- enfant de manière complète en présence de pathologies lors des post-partum immédiat, précoce et médiate.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Cas clinique:

- hémorragie du PP
- infection aigüe
- complications AM
- anémie, ...
- Troubles psychiques

Démarches d'apprentissage

Cours magistraux participatifs

Vignettes cliniques

Dispositifs d'aide à la réussite

cas cliniques travaillés en groupe

Sources et références

Post partum. Recommandations CNGOF pour la pratique clinique,(2018). Elsevier Masson.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

notes de cours postées sur connected

4. Modalités d'évaluation

Principe

examen écrit intégré entre les activités d'apprentissage A et B de l'UE (commun avec Pathologies du PP)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement non intégrée, les activités d'apprentissage sont associées à un nombre de crédits. Les notes des différentes activités sont prises en compte et font l'objet d'une moyenne géométrique pondérée pour la validation de l'UE. La validation de l'UE fait l'objet également d'une concertation collégiale où sont présents les responsables des activités d'apprentissage. La note est reportée et analysée lors des délibérations par le jury.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Soins de santé primaire (y compris en extrahospitalier)			
Code	15_PAMI3B36SFC	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Caroline MEDINA (caroline.medina@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'ActAp de SSP permettra aux étudiants SF de découvrir les structures et services sociaux destiné aux femmes/mères/gestantes, les méthodologies qui y sont développées et la plus-value qu'apporte la SF au sein de celles-ci.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Argumenter la place et le rôle de la sage-femme dans les structures d'aides, d'accueil et de guidance pour femmes, gestantes et mères.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Méthodologie de l'intervention sociale et place de la SF

Partenariats intra et extra-muros

Structures et fonctionnement de la PMI

Etude de différents services et structures de santé, d'accueil, d'aide et de guidance pour femmes, gestantes, mères

Démarches d'apprentissage

Pédagogie du projet : en équipes, élaboration d'un travail écrit et animation d'un micro-séminaire en classe.

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement personnalisé des projets

Sources et références

Communiqués aux cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

PP

4. Modalités d'évaluation

Principe

Participation au projet de groupe

Exceptionnellement pour l'année académique 21-22, l'évaluation du Q1 pourra être reportée sur le Q2. Les étudiants en seront informés par les canaux de communication habituels

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Prj	100			Prj	100

Prj = Projet(s)

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement non intégrée, les activités d'apprentissage sont associées à un nombre de crédits. Les notes des différentes activités sont prises en compte et font l'objet d'une moyenne géométrique pondérée pour la validation de l'UE. La validation de l'UE fait l'objet également d'une concertation collégiale où sont présents les responsables des activités d'apprentissage. La note est reportée et analysée lors des délibérations par le jury.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).